

## ANNEXE 1 : TARIFS DES A.C.M.

Le mode de calcul du tarif par enfant est voté en Conseil Communautaire. Il est repris comme suite dans le tableau, à titre indicatif :

### FAMILLES RESIDANT SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

QUOTIENT FAMILIAL	ALLOCATAIRES CAF		ALLOCATAIRES MSA		AUTRES REGIMES	
	TARIF JOURNEE	TARIF ½ JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF ½ JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF ½ JOURNEE
0 à 420	3,50 €	2,50 €	3,50 €	2,50 €	8,50 €	5,50 €
421 à 520	5,50 €	4,50 €	4,50 €	3,50 €	9,50 €	6,50 €
521 à 800	7,50 €	6 €	5,50 €	4,50 €	10,50 €	7,50 €
Supérieur à 800	11 €	8 €	7 €	5 €	11 €	8 €

### FAMILLES RESIDANT HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES

QUOTIENT FAMILIAL	ALLOCATAIRES CAF		ALLOCATAIRES MSA		AUTRES REGIMES	
	TARIF JOURNEE	TARIF ½ JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF ½ JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF ½ JOURNEE
0 à 420	4,50 €	3,50 €	4,50 €	3,50 €	10,50 €	6,50 €
421 à 520	7,50 €	5,50 €	5,50 €	4,50 €	11,50 €	7,50 €
521 à 800	9,50 €	7 €	6,50 €	5,50 €	12,50 €	8,50 €
Supérieur à 800	13 €	9 €	8 €	6 €	13 €	9 €

### POUR TOUTES LES FAMILLES :

Dépassement pour inscription hors délai : 1 € (en sus du tarif)

Le goûter de l'après-midi est fourni.

Des suppléments (de l'ordre de 2 €, 4 €, 5 € ou 10 €) seront demandés pour les sorties ou les activités exceptionnelles.

### Coût des séjours :

Séjours de 5 jours (280 € Résidents PSC – 290 € Résidents hors PSC)

Séjours de 3 jours organisés sur le territoire du PSC : 60 € Résidents PSC-70 € Résidents hors PSC

### TARIFS REPAS

TARIF REPAS RESTAURATION SCOLAIRE ET ALSH	
ENFANT	TARIF PAR ENFANT
1 <sup>er</sup> enfant	3,95 €
2 <sup>ème</sup> enfant	3,95 €
A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	2,95 €
Pour toute présence d'un enfant non inscrit pour le repas	1 € en sus du tarif par enfant